

CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE



Cette fiche présente des points de repères, des points d'attention, des mises en œuvre possibles. Elle peut constituer une aide au moment où s'engageront des actions pour mettre en œuvre des décisions synodales. Elle n'est pas destinée à une large diffusion.

PROJETS PASTORAUX

Parce que « **nous voulons être l'Église que le Christ rassemble** », les décisions synodales ont proposé « d'inviter les équipes (...) à se donner des projets pastoraux personnalisés. (...) Pour que ces projets engagent tous les membres de la communauté et pas seulement quelques personnes mandatées, les groupes et acteurs sur un ensemble paroissial se rassembleront au moins une fois par an pour s'informer, partager sur la mission qu'ils accueillent et réalisent, et évaluer leur projet pastoral. Cette dynamique de projet sera soutenue et évaluée par le Conseil diocésain de pastorale.

► DES PROJETS POURQUOI ?

En responsabilité dans nos équipes pastorales paroissiales, dans nos mouvements, nos communautés, nous subissons bien souvent le rythme du quotidien. « Le nez dans le guidon », nous agissons au mieux, sans prendre suffisamment le temps de réfléchir. Nous poussons, mais à quoi bon pousser si les freins sont serrés, si on ne voit pas où on va, ni pourquoi ?

La démarche de projet est une technique qui peut nous aider à remplir nos missions avec plus d'efficacité. Elle se déroule en plusieurs temps :

- analyse de l'existant,
- définition des buts,
- conception, réalisation,
- évaluation du résultat.

► DES PROJETS POUR QUI ?

C'est le groupe qui anime la démarche de projet : communauté des actifs-engagés, communauté du dimanche, communauté des bienveillants du 2ème cercle, communauté des « qui-n'osent-pas-rentre »,

Elle s'applique à des personnes comme à des groupes, dans tous types d'environnements, avec trois objectifs principaux :

Réaliser en commun une action décidée ensemble. Pour être l'Eglise du Christ, en commun, c'est mieux.

Aider à prendre de la hauteur : pour cela, faire l'état des lieux avant de se lancer dans l'action et l'évaluation ensuite. D'où partions-nous ? Qu'avons-nous obtenu ? Pour aller quelque part, mieux vaut voir où l'on va et prendre de la hauteur, cela peut aider.

Améliorer l'efficacité de nos actions. Nos forces sont limitées : si nous avons pris le temps de desserrer les freins, d'ajuster la direction et de pousser tous ensemble, nous avancerons davantage, en économisant notre énergie.

toutes ont vocation à se trouver, chacune à sa place, selon ses moyens et ses envies, dans le projet ; et par le projet, envisager une évolution possible.

► DES PROJETS AVEC QUOI ?

Le projet n'est pas un but, c'est un moyen, une méthode.

Quelle que soit l'action, a priori utilitaire, que réalise la communauté, elle peut prendre une dimension pastorale plus grande dans un projet. Toutes les propositions synodales sont susceptibles de se traduire à travers un ou plusieurs projets.

Dans nos actions actuelles ou envisagées, dans notre environnement, dans nos relations, la matière pre-

mière du projet existe déjà la plupart du temps. A nous d'aller la dénicher.

Le projet accepte le recyclage : un projet local peut par exemple intégrer/relayer/s'appuyer sur celui d'un pôle ou d'un mouvement, un projet d'espace tirer parti de ceux des communautés qui le composent. Parce que nous sommes une seule Eglise, les projets de chacun peuvent servir les projets de tous.

► DES PROJETS COMMENT

Pour démarrer dans la démarche de projet il vous faut :

Une idée d'action. Après les assemblées paroissiales du synode, les idées ne doivent pas manquer.

Une boîte à outils et son mode d'emploi seront mis à votre disposi-

tion par le Centre Diocésain de Formation.

Des conseils ? Des modèles ? Nous nous proposons de mettre en place un espace de partage des expériences et des projets sur le nouveau site internet diocésain.

► DES PROJETS LONGTEMPS ?

Justement non. Un projet se déroule sur un temps identifié, plutôt court, pas plus d'un an en tout cas,

avec un seul but, et une évaluation à la fin.

► DES PROJETS MAINTENANT ?

Parce que nous avons des conclusions synodales à mettre en œuvre

Parce que l'action ne peut pas trop attendre. Oui, des projets maintenant ! ■

Adopter la démarche de projet, c'est :

- améliorer la qualité de nos actions.
- nous donner un moyen d'associer la communauté à une dimension plus large que d'habitude à des actions qu'elle veut mener.
- pouvoir passer d'actions des uns pour les autres à des actions ensemble pour tous.